**RAPPORT DE PROGRES DE PROJET PBF**

**PAYS:**    Côte d'Ivoire

**TYPE DE RAPPORT: SEMESTRIEL, annuEl OU FINAL :**

**ANNEE DE RAPPORT:** 2020

|  |  |
| --- | --- |
| **Titre du projet:** PEDDH ''Promouvoir l'Etat de droit et les Droits Humains pour consolider la Paix en Côte d'Ivoire''  **Numéro Projet / MPTF Gateway:** | |
| **Si le financement passe par un Fonds Fiduciaire (“Trust fund”):**  Fonds fiduciaire pays  Fonds fiduciaire régional  **Nom du fonds fiduciaire:** | **Type et nom d’agence récipiendaire:**  PNUD **(Agence coordinatrice)**  FAO |
| **Date du premier transfert de fonds:** Novembre 2018  **Date de fin de projet:** 31 Octobre 2020  **Le projet est-il dans ces six derniers mois de mise en œuvre?** | |
| **Est-ce que le projet fait part d’une des fenêtres prioritaires spécifiques du PBF:**  Initiative de promotion du genre  Initiative de promotion de la jeunesse  Transition entre différentes configurations de l’ONU (e.g. sortie de la mission de maintien de la paix)  Projet transfrontalier ou régional | |
| **Budget PBF total approuvé (par agence récipiendaire):**  **Agence récipiendaire Budget**  PBF $ 2600000.00  PNUD $ 300 000        $        $  Total: $ 2 900 000  Taux de mise en œuvre approximatif comme pourcentage du budget total du projet: 67%  \*JOINDRE LE BUDGET EXCEL DU PROJET MONTRANT LES DÉPENSES APPROXIMATIVES ACTUELLES\*  **Budgétisation sensible au genre:**  Indiquez le montant ($) du budget dans le document de projet alloué aux activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: 1200000.00  Indiquez le montant ($) du budget dépensé jusqu’à maintenant pour les activités dédiées à l’égalité des sexes ou à l’autonomisation des femmes: 550000.00 | |
| **Marquer de genre du projet:**  **Marquer de risque du projet:**  **Domaine de priorité de l’intervention PBF (« PBF focus area »):** | |
| **Préparation du rapport:**  Rapport préparé par: Fatimata Diabaté  Rapport approuvé par: Fanja Rajoalison  Le Secrétariat PBF a-t-il revu le rapport: | |

***NOTES POUR REMPLIR LE RAPPORT:***

* *Évitez les acronymes et le jargon des Nations Unies, utilisez un langage général / commun.*
* *Décrivez ce que le projet a fait dans la période de rapport, plutôt que les intentions du projet.*
* *Soyez aussi concret que possible. Évitez les discours théoriques, vagues ou conceptuels.*
* *Veillez à ce que l'analyse et l'évaluation des progrès du projet tiennent compte des spécificités du sexe et de l'âge.*

**Partie 1 : Progrès global du projet**

Expliquer brièvement l'état global de mise en œuvre du projet en termes de cycle de mise en œuvre, y compris si toutes les activités préparatoires ont été achevées (par exemple, contractualisation des partenaires, recrutement du personnel etc.) (limite de 1500 caractères):

Deux ateliers de renforcement de capacités à l’intention des officiers des droits de l’homme et des magistrats ainsi qu’une mission d’évaluation des projets de réparation communautaire ont été réalisés.

Le processus de recrutement des 4 consultants internationaux devant mener les études respectivement sur la revue de la stratégie nationale de réconciliation et de cohésion sociale, y compris le plan de réparation communautaire, sur le fonctionnement du système judiciaire pénal et pénitentiaire, sur la révision et la mise à jour des curricula de formations initiale et continue à l'Institut National de Formation Judiciaire, sur l'élaboration du plan national de promotion et de protection des Droits Humains et la communication la communication sur le plan de réparation de Communautaire est achevé. Suite à la crise sanitaire Covid19, 5 consultants nationaux, en appui aux consultants internationaux, ont dû être recrutés. Ces études seront entamées d’ici mi-juin.

Les activités de renforcement des capacités techniques et opérationnelles des acteurs de la chaine pénale et des organes de lutte contre les Violences Basées sur le Genre (BVG) au niveau des différentes institutions étatiques ont été menées auprès des ministères de la Justice, de la Sécurité et de la Femme.

L'atelier de finalisation des deux rapports des droits de l'homme a eu lieu avec le Comité Interministériel auprès du Secrétariat d'Etat aux Droits de l'Homme. Les deux rapports respectivement sur l'application de la Convention contre la torture et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples sont disponibles.

Le CNDH a été accompagné en vue de son accréditation au statut A.

La contractualisation de l'Association des Femmes Juristes de la Côte d'Ivoire en charge de la gestion des cliniques juridiques est en cours de finalisation.

L’identification des entreprises devant effectuer les travaux de construction et de réhabilitation dans le cadre des 6 projets Qips et de réparation communautaire est en cours. Le recrutement du personnel de la FAO est achevé.

Veuillez indiquer tout événement important lié au projet prévu au cours des six prochains mois, par exemple : les dialogues nationaux, les congrès des jeunes, les projections de films (limite de 1000 caractères):

La réalisation conjointe de 6 Qips et 2 projets de réparations communautaires consistant en des constructions, équipements installation et réhabilitation d’infrastructures socio-culturelles et économiques et sanitaires (Hôpital général, salles de classe, radio communautaire, foyers de jeunes, association des jeunes) dans 7 localités sera effectuée. Des missions de suivi de l’avancement de ces travaux et de leur impact sur la cohésion sociales des bénéficiaires sont prévues.

Les 5 études et travaux dans les domaines de la justice, de la cohésion sociale et des Droits Humains seront menées par les consultants internationaux et nationaux recrutés. Des sessions de validation desdites études seront organisées. Les résultats de ces études nous permettront de connaître l’état des lieux, d’identifier et d’orienter les axes prioritaires de notre appui au gouvernement en matière de réparation communautaire, de renforcement des organes de poursuites en matière pénale et de mise en œuvre du plan national de promotion et de protection des droits humains.

Assistance juridique et judiciaire sera apportée aux auteurs et victimes de violences y compris de VBG à travers l’appui à l'accélération de traitement des dossiers criminels en général et ceux liés aux VBG en particulier afin d’améliorer l’accès à la justice aux femmes, aux enfants et aux personnes vulnérables.

Avec la FAO, la sensibilisation sur la loi foncière de 1998 par le canal des cinq radios de proximité va commencer à l’Ouest. Au centre la campagne de proximité ciblera 15000 ménages avec l’appui des agents relais de proximité. Le processus de rapprochement communautaire sera renforcé par l’ exploitation de plus de 50 ha de bas fonds amenagés et de 2 ha maraicher . En vue de préserver et maintenir la stabilité sociale , les détenteurs de droits coutumiers en contrepartie de la cession des terres recevront chacun un certificat foncier.

POUR LES PROJETS DANS LES SIX DERNIERS MOIS DE MISE EN ŒUVRE :

Résumez le principal changement structurel, institutionnel ou sociétal auquel le projet a approuvé. Ceci n’est pas une anecdote ou une liste des activités individuelles accomplies, mais une description de progrès fait vers l’objectif principal du projet. (limite de 1500 caractères):

Dans le cadre du processus de justice transitionnelle, et en appui aux initiatives de réparation communautaire, 16 projets portant sur la réhabilitation des locaux pour favoriser l’accès aux soins de santé maternelle et infantile, la scolarisation et le maintien des enfants en milieu scolaire, la fourniture des matériels et équipements nécessaires à l’insertion socio-professionnel des femmes et des jeunes à travers des activités génératrices de revenus, ont été réalisés. Ces projets ont permis d’améliorer l’accès aux services sociaux de base à 16 communautés dans l’Ouest, le Centre et le Nord de la Côte d’Ivoire composés notamment de 4 580 femmes. Au moins 90% d’entre elles ont eu leurs revenus s’accroître. Ce qui leur permet d’assurer une meilleure prise en charge de leurs enfants.

L'appui au Ministère de la Justice a renforcé le cadre normatif national du pays à travers les réformes législatives en matière pénale achevées dont les innovations apportées au code de procédure pénal et au code pénal en matière de délais de détention et de répression des viols. L’appui à la vulgarisation des nouveaux codes pénal et de procédure pénale a permis aux acteurs du système judiciaire d’avoir une meilleure compréhension des innovations en matière de traitement des dossiers pénaux. Cette réforme qui vise principalement à renforcer la protection des droits des justiciables dans le processus pénal et ce conformément aux exigences internationales en la matière connaît une application effective.

Grâce à l’appui du projet, le Conseil National des Droits de l’Homme (CNDH) réformé, conforme aux Principes de Paris, est opérationnel et est représenté sur le territoire national à travers ses 31 commissions régionales. Ses membres aussi bien au niveau central que régional, ont été outillés pour assurer une meilleure prise en charge des plaignants et ou des victimes de violation des droits humains. Pour la première fois, les Officiers des Droits de l’Homme au nombre de 81, ont été déployés. En termes de conséquence, le monotoring des droits de l’homme s’est vu amélioré, le CNDH joue plus efficacement son rôle de promotion et de protection des droits, en témoignent sa présence sur le terrain et ses interventions dans le cadre de l’actualité socio-politique du pays. Le projet accompagne le CNDH pour son passage au statut A dont l’examen prévu le 18 mars a été reporté à cause de la pandémie Covid-19.

Grâce à l’appui du projet, le Comité Interministériel de suivi de l’application des instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains est réactivé et à nouveau fonctionnel. Le Pays a pu s’acquitter de ses obligations de soumission de rapports initiaux et périodiques des droits humains auprès des organes des traités et dans le cadre de l’Examen Périodique Universel (EPU) en 2019. Cette année, le Comité a pu produire 2 rapports parmi les 5 dus, il s’agit respectivement des rapports sur l'application de la Convention contre la torture et la Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples. L’appui au Comité a ainsi contribué à l’augmentation du nombre des recommandations des organes des traités des Nations Unies réalisées par le pays.

L’occupation de plus de 200 personnes vulnérables à travers les activités agricoles, de maraicher et de pisciculture permettra d’améliorer la disponibilité et l’accès alimentaire à partir de Septembre avec les nouvelles récoltes et ce dans un environnement communautaire plus apaisé car l’insécurité alimentaire et l’accès aux ressources sont sources potentielles de violence et d’instabilité sociale.

En quelques phrases, expliquez comment le projet a eu un impact humain réel. Ceci peut inclure un exemple spécifique de comment il a affecté la vie des personnes dans le pays - si possible, utilisez des citations directes des bénéficiaires ou des weblinks à la communication stratégique publiée. (limite de 2000 caractères):

Depuis 2012 à 2019, le CNDH a enregistré au total 5123 saisines et autosaisines. Sur ces 5123 dossiers, le CNDH a traité 4936 requêtes soit 96,35%, et a procédé à la clôture de 4562 dossiers soit 92,42% au terme de toutes les diligences réalisées. L’appui apporté au CNDH conforme aux Principes de Paris garantit aux populations une meilleure protection et promotion des droits humains au niveau national

**Partie II: Progrès par Résultat du projet**

*Décrire les principaux progrès réalisés au cours de la période considérée (pour les rapports de juin: janvier-juin ; pour les rapports de novembre: janvier-novembre ; pour les rapports finaux: durée totale du projet). Prière de ne pas énumérer toutes les activités individuelles). Si le projet commence à faire / a fait une différence au niveau des résultats, fournissez des preuves spécifiques pour les progrès (quantitatifs et qualitatifs) et expliquez comment cela a un impact sur le contexte politique et de consolidation de la paix.*

*.*

* *“On track” – il s’agit de l'achèvement en temps voulu des produits du projet, comme indiqué dans le plan de travail annuel ;*
* *“On track with peacebuilding results” -* *fait référence à des changements de niveau supérieur dans les facteurs de conflit ou de paix auxquels le projet est censé contribuer. Ceci est plus probable dans les projets matures que nouveaux.*

*Si votre projet a plus de quatre Résultats, contactez PBSO (Bureau d’Appui à la Consolidation de la Paix) pour la modification de ce canevas.*

**Résultat 1:** Le renforcement des actions de réparation communautaire et de justice en faveur des victimes de la crise permet la consolidation et la pérennisation d’un climat favorable à la cohésion sociale et à la réconciliation nationale.

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

Dans la dynamique d’encourager les populations bénéficiaires à mettre les équipements reçus au service de la consolidation de la paix, de la réconciliation nationale et de la cohésion sociale, le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvrété (MSCSLP) et le PNUD ont coorganisé, la phase 1 de la mission conjointe de suivi de la mise en œuvre de 09 projets de réparations communautaires réalisés à Tabou, Duékoué, Bangolo, Bonon, Vavoua, Gagnoa et Oumé. Cette mission visait à s’assurer de la livraison effective des équipements financés par le PBF aux populations bénéficiaires, recueillir leur niveau de satisfaction et l'impact sur la cohésion sociale dans les localités bénéficiaires. Ces dotations étaient composés de 2 368 équipements destinés à l'Institut de Formation et d'Education Féminine, des groupements et association de femmes dont 4 528 et de jeunes, des communautés rurales. La mission s'est aperçue que ces projets avaient impacté les liens de solidarité et cohésion sociale dans les communautés bénéficiaires. En effet, il s'agit de la participation de l'ensemble de la communauté dans le mode de gestion collégiale des équipements et le partage équitable des ressources des activités génératrices de revenus nées de l'exploitation de ses équipements.

Les capacités opérationnelles des structures intervenant dans la lutte contre les VBG ont été renforcées. Le soutien au renforcement des capacités d’enquête et de documentation des entités publiques notamment 10 Bureaux d’Accueils Genre, 15 Plateformes de lutte contre les VBG, 11Bureaux Locaux d’Assistance Judiciaires, 13 bureaux des Procureurs et Procureurs Généraux et magistrats points focaux en matière de VBG, facilitera les poursuites et condamnations des auteurs et améliorera la prise en charge juridique, judiciaire et psychosociale des survivantes. La ligne verte mise en place au centre d’appel du ministère de la justice (Allô justice) contribue à l’amélioration de l’accès à la justice pour tous, en particulier pour les personnes vulnérables.

Un centre d'accueil des survivantes de VBG est fonctionnel grâce à l'appui en kits alimentaire, sanitaire et hygiénique. Un dispositif d'alerte digital a été développé par une Startup identifiée par l'AccLab pour faciliter l’intervention rapide de la police en cas de VBG.

Des missions de suivi seront organisées afin de mesurer l’impact de ces soutiens.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Les principales bénéficiaires des projets de réparation communautaires sont les communautés et spécifiquement les femmes et les jeunes, victimes directes ou collatérales des crises successifs en Côte d’Ivoire dans un contexte marqué par l'insécurité et la discrimination de tout genre. Les femmes et les jeunes ont été associés au processus de dialogues communautaires qui aboutissent au choix du projet à exécuter dans une localité ciblée. Ainsi, les projets exécutés dans ces localités facilitent l’autonomisation des femmes et des jeunes en ce sens qu’ils génèrent des revenus qui profitent à de la communauté mais plus spécifiquement aux femmes et aux jeunes. L’équipement d’une IFEF profite aux jeunes femmes analphabètes ou déscolarisées qui apprennent ainsi un métier susceptible d’assurer leur autonomisation.

Un dispositif d'alerte digital de type électronique a été développé par une Startup identifié par l'AccLab pour permettre l'intervention rapide de la Police en cas de VBG.

**Résultat 2:** Les victimes de la crise ivoirienne et leurs communautés bénéficient d’une aide légale fiable et efficace pour prévenir et résoudre les conflits fonciers à travers les modes alternatifs/communautaires de règlement des conflits et l’accès à la justice.

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

La subvention pour le fonctionnement des cliniques juridiques en vue de l’assistance juridique et judiciaire des personnes vulnérables en cas de violences et de conflits fonciers est retardée en raison de la pandémie Covid 19. La contractualisation de l’AFJCI en charge de gérer les cliniques juridiques sera finalisée ce mois de juin.

Le renforcement de capacité de 18 membres du corps préfectoral et de 27 membres des comités de villageois et sous-préfectoraux sur la enjeux de la sécurisation foncière, sur la délimitation des territoires des villages et la prévention et gestion pacifique des conflits à contribuer au renforcement des capacités de réponse ou de prévention des conflits fonciers des premiers acteurs concernés par les conflits. Car bien souvent l’absence ou faiblesse de réponse adéquate ou aggrave les crises aussi bénignes qu’elles soient. Les chefs de villages membres des CVGFR sont capables désormais de régler des litiges fonciers en s’appuyant sur les arguments de la loi foncière et d’être des canaux surs pour la faire la promotion des certificats fonciers et de la délimitation des villages gages de paix durable. La mise à contribution des radios locales avec des prêts à diffuser dans les principales langues du terroir mettra fin aux rumeurs et autres interprétations fausses de la loi foncière qui attisent les conflits.

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

**Résultat 3:** Le CNDH, le comité interministériel et les OSC remplissent effectivement et efficacement leur rôle de promotion et de protection des droits humains et la redevabilité de l’Etat par rapport à ses obligations internationales en matière des droits de l’homme est assurée.

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

L'appui du projet a permis la redynamisation du comité interministériel en charge du suivi de l'application des conventions internationales ratifiées par le pays. Deux rapports sur les 5 dus par la Côte d'Ivoire ont été finalisés et disponibles. Il s'agit respectivement du rapport initial de la Côte d'Ivoire sur l'application la Convention internationale contre la torture et de son 3ème rapport sur l'application de la Charte Africaine des Droits de l'Homme et du Peuple. Cet atelier a bénéficié du concours d'un expert du Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme/ bureau de Dakar et du PNUD. La disponibilité de ces rapports fait partie des engagements internationaux pris par le gouvernement auprès des organes de Traités et dans le cadre de l’Examen Périodique Universelle.

Le projet a poursuivi son appui au Conseil National des Droits de l’Homme (CNDH) pour la réalisation d’un atelier de renforcement des capacités des 31 Présidents des Commissions Régionaux des Droits de l’Homme (CRDH). Il s'agissait ainsi de renforcer les capacités opérationnelles des antennes régionales afin d’exercer pleinement leur mandat en toute efficacité. Dans le cadre de l’accompagnement du processus d’accréditation du CNDH au statut A, le projet a appuyé la participation du CNDH à la 43ème session du Conseil des Droits de l’Homme des Nations Unies et à la 33ème session de la Conférence annuelle de la GANHRI (Global Alliance on National Human Rights Institutions) à Genève du 24 février au 14 mars 2020. En raison de la propagation de l’épidémie COVID-19, la Conférence de la GANHRI était annulée et pour la même raison, l’examen du CNDH par le Sous-comité d’Accréditation (SCA) prévu le 18 mars est reporté. Grâce à ces soutiens au CNDH, le pays dispose d’un mécanisme national garantissant une meilleure promotion et protection des droits humains..

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

Les activités relatives à la promotion des Droits Humains, qui ont bénéficié de l’appui du PEDDH depuis son demarrage en 2018, avaient essentiellement pour objet de promouvoir les droits humains en général ou les droits de populations précises (enfants, femmes, personnes vivant avec un handicap etc. Cela a permis aux membres du CNDH oeuvrant également pour les droits de la femme et d'intensifier les sensibilisations sur les Droits de la femme et prevenir les VBG dans les communautés en travaillant avec les plateformes de lutte contre les VBG. Pour y arriver, ils bénéficient de l'appui des cliniques juridiques, des autorités judiciaires et sécuritaires et administratives.Les programmes de formation sur les droits humains mettent un accent particulier sur les Droits des femmes.

**Résultat 4:** N/A

Veuillez évaluer l'état actuel des progrès du résultat:

**Resumé de progrès:** (Limite de 3000 caractères)

N/A

**Indiquez toute analyse supplémentaire sur la manière dont l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et / ou l'inclusion et la réactivité aux besoins des jeunes ont été assurées dans le cadre de ce résultat:** *(*Limite de 1000 caractères*)*

N/A

**Partie III: Questions transversales**

|  |  |
| --- | --- |
| **Suivi:** Indiquez les activités de suivi conduites dans la période du rapport (Limite de 1000 caractères)  Mission conjointe de suivi de la mise en œuvre des projets de reparations communautaires financés et livrés par le PNUD (Phase 1). | Est-ce que les indicateurs des résultats ont des bases de référence?  Le projet a-t-il lancé des enquêtes de perception ou d'autres collectes de données communautaires? |
| **Evaluation:** Est-ce qu’un exercice évaluatif a été conduit pendant la période du rapport? | Budget pour évaluation finale (réponse obligatoire): 37411.00  Si le projet se termine dans les 6 prochains mois, décrire les préparatifs pour l’évaluation *(*Limite de 1500 caractères*)*: Les TDR sont en cours de finalisation. il s seront soumis bientôt pour validation et suivra le recrutement du consultant internation en charge de l'évaluation de la mise en oeuvre du PEDDH. |
| **Effets catalytiques (financiers):** Indiquez le nom de l'agent de financement et le montant du soutien financier non PBF supplémentaire qui a été obtenu par le projet. | Nom de donnateur: Montant ($):           PNUD 300000.00 |
| **Autre**: Y a-t-il d'autres points concernant la mise en œuvre du projet que vous souhaitez partager, y compris sur les besoins en capacité des organisations bénéficiaires? (Limite de 1500 caractères) | N/A |

**Partie IV : ÉVALUATION DE LA PERFORMANCE DU PROJET SUR LA BASE DES INDICATEURS:**

Utiliser le cadre de résultats du projet conformément au document de projet approuvé ou à toute modification et fournir une mise à jour sur la réalisation des indicateurs clés au niveau des résultats et des produits dans le tableau ci-dessous. Veuillez sélectionnez les produits et les indicateurs les plus pertinents avec les progrès les plus pertinents à mettre en évidence. S'il n'a pas été possible de collecter des données sur les indicateurs particuliers, indiquez-le et donnez des explications. Fournir des données désagrégées par sexe et par âge. (300 caractères maximum par entrée)

|  | **Indicateurs** | **Données de base** | **Cible de fin de projet** | **Etapes d’indicateur/ milestone** | **Progrès actuel de l’indicateur** | **Raisons pour les retards ou changements** |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Résultat 1**  Le renforcement des actions de reparation communautaire et de justice en faveur des victimes de la crise permet la consolidation et la pérennisation d’un climat favorable à la cohésion sociale et à la réconciliation nationale. | Indicateur 1.1  Taux de satisfaction des victimes (hommes et femmes y compris les jeunes) dans les zones pilotent de mise en œuvre des projets de réparation communautaire |  | 8% des victimes | - 2020: 80 | 2 consultants international et national sont en cours de recrutement pour une étude sur les populations des zones cibles du projet sur leur perception sur la réalistion des projets de réparations communautaires. | En raison de la crise sanitaire à Covid 19 et les mesures de restriction entreprises, le projet a dû recruter des consultants nationaux pour appuyer les consultants internationaux retenus. |
| Indicateur 1.2  % de réduction du nombre de dossiers en souffrance devant les organes de poursuites des violences post électorales. |  | 20% de réduction | - 2020: 20 | Des échanges avec le Batonnier et les Commissaires de Justice sont en cours en vue de l'accélération du traitement des d ossiers criminels, de VBG et de pedo-criminalités en souffrance devant les Cours et Tribunaux. | En raison de la crise sanitaire à Covid 19 et les mesures de restriction entreprises, le projet a dû recruter un consultant national pour appuyer le consultant international. |
| Indicateur 1.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 1.1  Produit1.1 : Le plan de réparation communautaire est mis en œuvre avec la pleine participation des victimes à travers le PNCS (Programme National de Cohésion Sociale) | Indicateur 1.1.1  Existence d’une stratégie de priorisation des réparations communautaires mise en œuvre |  | 300 victimes | - 2020: 1 | Etant donné que la strétégie de reconciliation nationale et de cohésion couvre une période déterminée (2017-2020) qui arrive a expiration. Nous envisageons une revue du plan de reparations communautaires pour améliorer le dispositif. | En raison de la crise sanitaire à Covid 19 et les mesures de restriction entreprises, le projet a dû recruter un consultant national pour appuyer le consultant international |
| Indicateur 1.1.2  Existence d’un fonds au niveau national pour soutenir les réparations communautaires. |  | 30% des fonds du projet | - 2019: 1 - 2020: 1 | 16 projets ont été mis en oeuvre en 2019. Pour cette année 2020, 08 projets de reparations sont en cours de réalisation dont un à l'étape de la livraison. | La plupart des projets de reparations communautaires sont mis en oeuvre à l'interieur du pays et consistent pour la plupart en des réhabilitation et équipements d'insfrastructures. Les restrictions liées à la crise sanitaire ont fortement ralenti le demarrage des travaux. |
| Produit 1.2  Les organes de poursuites sont renforcés afin d’accélérer les procédures judiciaires en matière pénale incluant les violences basées sur le genre. | Indicateur 1.2.1  Nombre d’initiatives de renforcement de capacités des acteurs de la chaîne pénale |  | 10 | - 2020: 10 | Un atelier de renforcement de capacités de magistrats a été conduit sur la détention prolongée au régard du nouveau code de procédure.La remise des équipements pour le renforcement des capacités des acteurs de la châine pénale a été effectuée. | . |
| Indicateur 1.2.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 1.3  Les OSC sont renforcées pour faciliter la participation des victimes aux procédures et le monitoring du processus de justice et de réparation. | Indicateur 1.3.1  Les OSC sont renforcées pour faciliter la participation des victimes aux procédures et le monitoring du processus de justice et de réparation |  | 3000 | - 2020: 3000 | Pas d'activtés prévues | R/A |
| Indicateur 1.3.2  Nombre d’outils d’accompagnement des victimes rendus disponibles par les organisations renforcées. |  | 3 | - 2020: 3 | Pas d'activités prévues | N/A |
| Produit 1.4 | Indicateur 1.4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 1.4.2 |  |  |  |  |  |
| **Résultat 2**  Les victimes de la crise ivoirienne et leurs communautés bénéficient d’une aide légale fiable et efficace pour prévenir et résoudre les conflits fonciers à travers les modes alternatifs/communautaires de règlement des conflits et l’accès à la justice. | Indicateur 2.1  Taux de réduction des conflits fonciers dans les zones d’intervention. |  | 18% | - 2020: 20 | N/A | COVID et non identification des partenaires de mise en oeuvre |
| Indicateur 2.2  Proportion des conflits fonciers résolus à travers les modes alternatifs/communautaires de règlement. |  | 20% | - 2020: 20 | Contractualisation avec l'AFJCI | Disponibilité du partenaire |
| Indicateur 2.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 2.1  La cohésion sociale est renforcée par le renforcement des capacités de l’AFOR pour la mise en œuvre de la politique foncière et le suivi de la gouvernance foncière rurale, ainsi que par le rapprochement communautaire au sein des populations à travers des activités de production agricole | Indicateur 2.1.1  Nombre de d’outils mis à la disposition de l’AFOR pour assurer la gouvernance foncière à travers la mise en œuvre de la politique foncière |  | 4 | - 2020: 4 | N/A | COVID et non identification des partenaires de mise en oeuvre |
| Indicateur 2.1.2  Réduction des litiges fonciers au niveau village/sous-préfecture grâce aux activités d’activités de rapprochement communautaire.  Indicateurs 2.1.3: Réduction des litiges fonciers au niveau village/sous-préfecture grâce aux activités d’activité |  | 18 | - 2020: 18 | N/A | COVID non identification et des partenaires de mise en oeuvre (FAO) et |
| Produit 2.2 | Indicateur 2.2.1  Nombre de personnes vulnérables qui bénéficient de l’orientation juridique en matière foncière et VBG (données désagrégées par sexe et par structure d’accueil) |  | 5000 | - 2020: 5000 | Contractualisation en cours avec l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI)**.** Les cliniques juridiques demarreront leurs activités au cours de ce mois de Juin. | Les restrictions liées à la crise sanitaire 19 ont retardé la contractualisation avec l'AFJCI qui par ailleurs a dû fermer les cliniques juridiques. |
| Indicateur 2.2.2  Nombre de conflits médiés par les structures d’accueil (Cliniques Juridiques, BCG et Bureaux d’Assistance Judiciaire, (désagrégé par sexe) |  | 500 | - 2020: 500 | 37 tribunaux assistent les personnes indigent qui sollicitent l'assistance judiciaire devant les juridictions Le projet est en train d'équiper les Bureaux locaux d'assistance judiciaire et les Buraux d'accueil des commissariats. | R/A |
| Produit 2.3 | Indicateur 2.3.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 2.3.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 2.4 | Indicateur 2.4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 2.4.2 |  |  |  |  |  |
| **Résultat 3**  Le CNDH, le comité interministériel et les OSC remplissent effectivement et efficacement leur rôle de promotion et protection des droits humains et la redevabilité de l’Etat par rapport à ses obligations internationales en matière des droits de l’homme est assurée. | Indicateur 3.1  Fréquence des rapports sur la situation des droits de l'homme produit par le CNDH | 1/trimestre | 1/mois | - 2020: 12 | Le rapport annuel du CNDH est diponible**.** Les rapports thématiques sont en cours d'alaboratio, | Mis en place tardif du staff de CNDH à travers le pays |
| Indicateur 3.2  Proportion des mesures prises par le pouvoir exécutif par rapports aux recommandations contenues dans les rapports de la CNDHCI. | 10% | 30% | - 2020: 30 | Respect des droits de l'Homme et 0 Tolerance de cas de VBG en période de Conflits ou de crises par les forces armées (pandemie de COVID19)**.** Des actions sont menées ave le secrétariat aux droits de l'homme et le CNDH pour lutter efficement comme les Droits Humains | En raison du COVID l'attention du gouvernement est focalisé |
| Indicateur 3.3  Niveau de conformité du CNDH aux principes de Paris relatifs aux Institutions Nationales des droits de l’Homme. | Statut B | Statut A | Préparation de l'obtention du Statut A en cour | Dans l'attente de l'ouverture des sessions du Haut-commissariat aux Droits de l'Homme. | Les sessions du Haut-commissariat aux Droits de l'Homme sont intérromoues depuis Mars 2020. |
| Produit 3.1  Le CNDH fonctionne conformément aux standards internationaux et ses capacités techniques et opérationnelles sont renforcées | Indicateur 3.1.1  Nombre de missions d’enquêtes droits de l’homme organisées par le CNDH |  | 10 | - 2020: 10 | Une mission réalisée par la présidente du CNDH à Génève**.** Les autres missions sont en cours de préparation | Les Restrictions de déplacement dues au COVID19 |
| Indicateur 3.1.2  Nombre de rapports thématiques ou sur la situation nationale des droits de l’homme élaborés et soumis aux instances nationales compétentes et aux mécanismes des droits de l’homme |  | 10 | - 2020: 10 | Pas rapports réalisés à ce jour | N/A |
| Produit 3.2  Le Comité interministériel de suivi de l’application des instruments juridiques internationaux relatifs aux droits humains est renforcé. | Indicateur 3.2.1  Nombre de ministères renforcés dans le cadre du comité interministériel |  | 3 | - 2020: 3 | Des sollicitations du Sécrétariat d'Etat aux Droits de l'Homme en cours de traitement**.** Le renforcement des capacités opérationnelles du comité interministériel et du SEDH en cours | Restrictions dues du COVID19 |
| Indicateur 3.2.2  Nombre de rapports dus aux mécanismes des de droits de l’homme de l’ONU élaborés et validés |  | 3 | - 2020: 3 | L'atelier de rédaction de rapports aux instruments juridiques internationales réalisé par le Secrétariat d'Etat aux Droits de l'Homme et les membres du Comité Interministérie**.** Rapports en cours de finalisation | Restriction dues au COVID19 |
| Produit 3.3  Les OSC de défense des droits de l’homme sont renforcées et améliorent leur coopération avec la CNDHCI et les mécanismes des droits de l’homme des Nations unies | Indicateur 3.3.1  Nombre de rapports de monitoring des droits de l'homme produit. |  | 4 | - 2020: 4 | Aucune action menée | R/A |
| Indicateur 3.3.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 3.4 | Indicateur 3.4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 3.4.2 |  |  |  |  |  |
| **Résultat 4** | Indicateur 4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.2 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.3 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.1 | Indicateur 4.1.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.1.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.2 | Indicateur 4.2.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.2.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.3 | Indicateur 4.3.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.3.2 |  |  |  |  |  |
| Produit 4.4 | Indicateur 4.4.1 |  |  |  |  |  |
| Indicateur 4.4.2 |  |  |  |  |  |